



BassInfos

Agenda

22.03.2015	Journée mondiale de l'eau
01.04.2015	Course aux œufs à l'espace GASSER (organisation : Comité des fêtes)
26.04.2015	Repas de soutien des enfants de Birmanie, salle communale Bassins
01.05.2015	Marché Estival 17h-20h tous les 1 ^{er} vendredi de chaque mois jusqu'en septembre
07.06.2015	Vide grenier à Bassins (organisation : Comité des fêtes)

Sommaire

Page 1 - Editorial

Croix-Rouge vaudoise

Page 2 - AISE & évolution de la population
route de la Cézille

Page 3 - Patrouilleurs-euses, déneigement

Page 4 - Journée mondiale de l'eau
Course aux œufs
Dernière minute

Bachenards, parcourez les rubriques de ce BassInfos. Que cette lecture soit un lien avec votre commune et sa vie locale.

N'oubliez pas d'aller visiter le site internet de la Commune de Bassins qui est conçu pour vous faciliter la vie! www.bassins.ch

Pour tous commentaires ou réactions par rapport à ce bulletin, merci de prendre contact avec le bureau communal : commune@bassins.ch

Horaires d'ouverture du bureau communal :
- Lundi à vendredi 07h30 à 11h30
- Lundi soir 18h30 à 19h30

Téléphone : +41 22 366 23 22

Messagerie : commune@bassins.ch

Editorial

Le rôle d'une Municipalité consiste à respecter sa prestation de serment. Il y est fait mention :

"Vous promettez d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté,....., d'avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux,....et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer. "(LC 9)

Il se trouve que nous devons défendre les concitoyens qui nous ont accordé leur confiance.

Dans le cadre de l'Association Scolaire Intercommunale, il y a des événements qui ne sont pas respectueux des règlements et qui sont admis sous le couvert d'un vote démocratique et dans l'urgence pour le pseudo-confort des enfants.

La Municipalité se doit de tout mettre en place pour que nos impôts soient utilisés au mieux par les autres communes.

Le projet de construction de salles de classe de Le Vaud ne possède pas les critères de sécurité et de préau que nécessite un tel établissement. Il est de notre responsabilité de tout mettre en œuvre pour que les 100 à 120 élèves qui iront à Le Vaud se trouvent dans un environnement respectueux des standards minimums auxquels les parents sont en droit d'attendre et que les pourvoyeurs d'impôts tolèrent.

Nous nous opposons à ce projet mal ficelé, peu respectueux des réalités financières. Nous savons aussi que ce ne sera pas l'Association qui assumera ses responsabilités lors de plainte des parents devant les inepties et les manques d'infrastructures parascolaires.

Alors que même le Canton s'autorise des changements de procédure pour contourner les règles de cautionnement, sachez que votre Municipalité se battra jusqu'au bout pour que cesse ces déviances qui discréditent les politiciens.



Croix-Rouge vaudoise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Croix-Rouge vaudoise - Informations

Le 27 avril, la Municipalité a autorisé de jeunes étudiants à faire du porte à porte sur la commune afin de mieux faire connaître les activités de la Croix Rouge. Leur objectif est de présenter les prestations mises à disposition de la population du canton et de recruter de nouveaux membres. Les jeunes gens en question seront munis d'un badge libellant clairement leurs coordonnées mais, ne seront en aucun cas autorisés à accepter de l'argent.

aise Evolution de la population, nouvelles classes ?

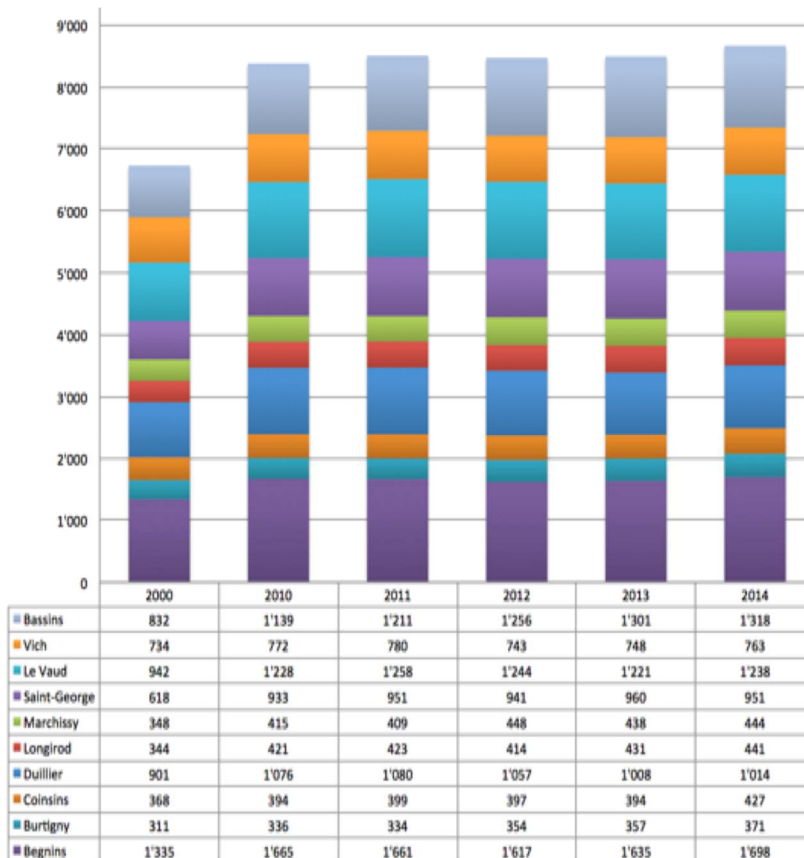
Ci-dessous, l'évolution de la population sur les communes de l'aise (Association intercommunale Scolaire de l'Esplanade). On y voit une croissance forte de 2000 à 2010 (+24.4% en moyenne) puis une stagnation à partir de 2011 sur toutes les communes à l'exception de Bassins : +107 habitants à Bassins, +52 sur toutes les autres réunies, soit 0.71% de croissance si l'on exclut Bassins.

Ceci s'explique naturellement par la loi sur l'aménagement du territoire. Si dans les années 2000-2010, il restait des zones constructibles qui ont permis une évolution démographique, ce n'est plus cas à présent. Si Bassins a fait figure d'exception ces dernières années, c'est qu'elle disposait de réserves de terrains constructibles. Dorénavant ces réserves sont presque épuisées et il y a peu de possibilités de construire à Bassins, comme sur les autres communes, mises à part Begnins qui est un centre local.

Cette situation est particulière aux communes du haut. En effet, les villes centres vont continuer de croître par des phénomènes de densification.

La Municipalité s'est posée les questions suivantes :

- A la vue de ces chiffres, faut-il imaginer que le nombre d'enfants va croître fortement ces prochaines années ? Il est absolument illusoire de croire que nous allons avoir un accroissement du nombre d'enfants. Il y aura plus d'élèves qui quitteront le cycle de formation qu'il y aura d'élèves qui commenceront leur scolarité.
- Est-il raisonnable de construire 8 classes supplémentaires pouvant accueillir une vingtaine d'élèves chacune sur la Commune de Le Vaud ? La question est d'imaginer que le site de Le Vaud avec 20 classes à l'horizon 2016-2017 provoquera la fermeture des bâtiments scolaires des communes de St-George et Bassins. Nous considérons que le collège de Marchissy est déjà condamné à la fermeture. De regrouper sur un lieu tout le cycle 1-8P sera une solution pédagogique idéale pour une direction d'école.
- Que fera-t-on de nos bâtiments et de notre structure d'accueil ? Sans compter que les frais de transports sont à la charge des communes, nous vous laissons imaginer l'avenir financier de l'opération.
- Est-il acceptable que les règles de financement soient modifiées pour le financement du bâtiment projeté à Le Vaud ? La règle imposait aux communes qui possèdent des écoles primaires de payer la moitié des amortissements et des intérêts. L'autre moitié de ces frais est supportée par toutes les communes en fonction de leurs nombres d'enfants et leurs nombres d'habitants. Pour la construction de Le Vaud, le Conseil Intercommunal a décidé de changer la règle de financement en imposant aux 10 communes de supporter la **TOTALITE** des charges. La position de la Municipalité de Bassins et uniquement de la Municipalité sans son représentant du Conseil Communal, s'oppose à ce régime de financement. Les impôts des bachénards, qui ont déjà financé nos propres infrastructures scolaires, financent aussi celles sur le site de Le Vaud (devisées à 3 millions). Nous ne pouvons pas admettre cet état de fait soit disant démocratique. Nous attendons que toutes les constructions primaires scolaires soient prises en charge selon le même modèle de financement.



Fermeture route de la Cézille

Arbres qui poussent, arbres en voûte, arbres qui se touchent; voilà une situation qui perdurait depuis trop longtemps sur le bas de la route de Bassins, au niveau la Cézille. Par deux fois, récemment, des arbres étaient tombés, entravant ainsi la circulation. Pour palier à toute éventualité, il était temps d'agir. Avec l'aide du garde forestier, un arrangement entre les différents propriétaires a permis de trouver une solution pour assainir l'ensemble de la zone. Barrée pendant les deux semaines que duraient les travaux, la route a été ré-ouverte et laisse dorénavant place à la lumière.



Bassins recherche des patrouilleuses remplaçantes



Comme vous avez sans doute pu le remarquer, des patrouilleuses assurent la sécurité des enfants sur le passage piéton de la route de Le Vaud, au niveau de la piscine.

Le bon fonctionnement des patrouilleuses repose sur un effectif suffisant en personnel pour assurer les horaires et les remplacements en cas d'imprévu. Si aujourd'hui l'équipe en place assure les horaires, il manque des remplaçantes pour des dépannages.

Patrouilleuses remplaçantes, comment cela fonctionne-t-il ? Lorsque les patrouilleuses permanentes n'arrivent pas à assurer un horaire, le bureau communal appelle les patrouilleuses remplaçantes les unes après les autres jusqu'à ce qu'une volontaire accepte d'assurer la tranche horaire manquante. En règle générale, une patrouilleuse remplaçante n'est appelée à intervenir que quelques fois par an.

La Municipalité rémunère les patrouilleuses à hauteur de Chf 15.00 par heure; chaque patrouille durant 30 min. D'autre part, les patrouilleuses remplaçantes sont conviées au repas annuel des employés communaux; moment privilégié pour échanger avec notre Syndic et en savoir plus sur la vie municipale.

Si votre enfant va à l'école, aidez-nous à perpétuer ce service et engagez-vous comme patrouilleuse remplaçante.

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
07h55 - 08h25	07h55 - 08h25	07h55 - 08h25	07h55 - 08h25	07h55 - 08h25
11h50 - 12h20	11h50 - 12h20	11h50 - 12h20	11h50 - 12h20	11h50 - 12h20
13h00 - 13h30	13h00 - 13h30		13h00 - 13h30	13h00 - 13h30
15h05 - 15h35	15h05 - 15h35		15h05 - 15h35	15h05 - 15h35

* Il n'est pas nécessaire que vous soyez disponible pour tous les horaires

Vous êtes intéressée ? Contactez le bureau communal

Si la forme féminine a été utilisée dans cet article, c'est uniquement pour en faciliter la lecture

Toujours prêts pour affronter neige, gel et congères



Après une météo clémente en début d'hiver, un premier épisode neigeux est survenu le 27 décembre puis un deuxième à partir de la semaine du 19 janvier.

Cet hiver s'est caractérisé par des fortes chutes de neige sur plusieurs jours en continu, puis avec la bise, rendant les routes très dangereuses. Les conditions étaient particulièrement rudes. Les élèves ont même été dispensés d'école le vendredi 30 janvier; les transports scolaires ne pouvant être assurés.

Dans ces circonstances, les déneigeurs ont fortement été sollicités. Se répartissant le travail à tour de rôle, ils ont tournés souvent tôt le

matin et tard le soir totalisant nombre d'heures record pour la période.

Equipé de 2 fraiseuses et de 3 chasse-neiges, ils amassent, fraisent, tassent et raclent chaque flocon tombé. Dégager la neige ne suffit pas, sur les trottoirs ou dans le préau de l'école il faut aussi la faire fondre.

Sur deux semaines, l'épisode neigeux de fin janvier a impliqué des efforts importants en hommes et en matériel : 4 tonnes de sel, 6m3 de gravier, 82hrs de fraiseuses et de chasse-neige, 26hrs de dégagement des trottoirs !

Au grand dam des automobilistes et pour le bonheur des plus petits, cette année l'hiver nous a réservé quelques surprises. Un grand merci à toute l'équipe de déneigement qui est restée mobilisée en 24/7.



Journée mondiale de l'eau

Chaque année, le 22 mars célèbre la journée mondiale de l'eau. Instituée par l'ONU au cours du sommet de Rio en 1992 elle promeut la mise en œuvre des mesures d'économies d'eau et d'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable.

Dans le cadre du projet Alpeau qui traite de la préservation de la qualité de l'eau potable forestière, Bassins pratique une exploitation durable des forêts qui protège l'eau potable.

Mais au fait, savez-vous comment l'eau de pluie devient l'eau potable qui coule dans vos habitations ? Vous en saurez plus dans la prochaine édition.

Viens participer à

UNE COURSE AUX OEUFS

LE MERCREDI 1 AVRIL 2015 À 15 H

À l'espace Gasser

Pour les enfants de 0 à 10 ans



Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents

Dernière minute

Dimanche 26 avril, repas de soutien aux enfants de Birmanie:

Dès 10 h 30	Accueil
De 11 h 00 à 11 h 45	Assemblée générale de RDS Suisse
Dès 11 h 45	Atelier de confection de rouleaux d'été
Dès 12 h 00	Apéritif offert par RDS Suisse
Dès 12 h 45	Repas
Dès 15 h 00	Tombola

Afin de vous mettre l'eau à la bouche, voici la composition du menu:

- **le buffet des entrées** vous proposera des nems au poulet, des mini-nems aux crevettes, une salade vietnamienne, un potage "tom yum", des rouleaux d'été aux crevettes;
- **le buffet chaud** sera composé de poulet à la citronnelle, de boeuf au basilic, de crevettes aux pousses de bambou et champignons, de tofu sauté au saté, d'un assortiment de légumes sautés; **en accompagnement**, vous aurez le choix parmi du riz cantonnais, du riz blanc parfumé, des nouilles sautées aux légumes;
- **pour le dessert**, vous pourrez déguster des fruits exotiques frais, de la crème de tapioca au maïs, des assortiments de gâteaux.

Le prix du repas n'a pas varié, Fr. 75.- par personne, boissons non comprises.

Afin de faciliter l'organisation de cette journée, nous vous remercions de vous inscrire au repas avant le 15 avril 2015.

Danièle et Stéphane

Rural Development Society Suisse (RDS Suisse)

Tel. 022 366 00 69 / 078 610 76 45 (Stéphane) / 078 620 76 45 (Danièle)

Ceh zu tin ba deh !

